

**L'EVALUATION ORALE AU BACCALAUREAT
EN DNL HISTOIRE-GEOGRAPHIE
SELO ET HORS SELO**

RECOMMANDATIONS POUR LA SESSION 2026

Texte de référence pour l'épreuve : Note de service du 28-07-2021 parue au BO n° 31 du 26 août 2021

Ce document a pour vocation de récapituler les modalités de déroulement de l'interrogation orale en langue à la fin du cycle terminal, telles qu'elles ont été convenues en commun avec les professeurs dans l'académie de Rennes, afin d'harmoniser les pratiques. Cette évaluation s'inscrit désormais dans le cadre de l'évaluation spécifique de contrôle continu.

**TABLEAU COMPARATIF DES MODALITES DE L'EVALUATION ORALE
EN DNL HISTOIRE-GEOGRAPHIE SELO ET HORS SELO**

	EPREUVE DE SELO	EPREUVE DE DNL
Examineurs L'interrogation orale en langue est organisée <u>par les enseignants de la section</u>	Un professeur de la langue vivante de la section et, sauf impossibilité, un professeur de la discipline non linguistique Le choix d'un binôme d'examineurs est recommandé dans la mesure du possible	Un professeur de la discipline non linguistique et, sauf impossibilité, un professeur de la langue vivante concernée Le choix d'un binôme d'examineurs est recommandé dans la mesure du possible
Durée de l'épreuve	- 20 mn de préparation - 20 mn de passage : 10 mn sur documents et 10 mn d'entretien	- 10 mn de préparation - 10 mn de passage : 5 mn sur documents et 5 mn d'entretien
Support de l'épreuve (1^{ère} partie)	Un ou deux document(s) ou un support d'activités se rapportant à la discipline ou au champ disciplinaire dont l'enseignement a été dispensé	Un ou deux document(s) ou un support d'activités se rapportant à la discipline ou au champ disciplinaire dont l'enseignement a été dispensé

	en langue étrangère. Le sujet, qui doit être inconnu du candidat, lui est remis par le ou les examinateur(s). Dans l'académie, le candidat tire au hasard 2 sujets parmi ceux proposés par les examinateurs, histoire et géographie étant indifférenciées ; ce peut être deux sujets d'histoire, deux sujets de géographie ou un sujet de chaque discipline. Il choisit alors celui qu'il souhaite traiter sans possibilité d'en retirer un autre sauf si les deux sujets portent sur la même question. Le sujet est issu de la banque académique	en langue étrangère. Les ressources utilisées sont produites par le candidat et s'ancrent dans l'enseignement reçu en DNL au cours de l'année de terminale. Leur nombre et leur nature sont les mêmes qu'en SELO. Dans l'académie, le candidat présente quatre (ou trois selon les cas) documents de son choix (modèle sujet de SELO) travaillés durant l'année, portant chacun sur une question différente du programme
Sélection des supports d'interrogation	Consultation de tous les professeurs, puis commission académique	
	Les objectifs de la présentation et de l'entretien sont les mêmes	
Critères d'évaluation	- la clarté de l'exposé et l'intelligibilité du contenu exprimé par l'élève ; - l'aptitude à analyser et à argumenter ; - la qualité de l'information et la culture du candidat, dans le domaine considéré ; - la richesse et la précision de l'expression et la correction grammaticale de la langue parlée ; - l'aptitude à interagir avec son interlocuteur sur des sujets relatifs à un domaine connu, à donner un avis, une information, à formuler une appréciation et plus généralement à participer à un échange de manière active	

1. Prise en charge des candidats :

Les examinateurs ont **un devoir de bienveillance** à l'égard des candidats : c'est une épreuve difficile, qui se déroule devant deux examinateurs, même s'ils sont a priori connus, ce qui peut être de nature à intimider les candidats. Les examinateurs s'abstiennent de manifester leur opinion (favorable ou défavorable) et prennent garde à ne pas déstabiliser involontairement le candidat (par exemple par des plaisanteries).

L'accueil des candidats se fait **en langue française**. Durant celui-ci, les examinateurs leur rappellent les conditions de préparation et de passage de l'épreuve (en deux parties).

Ils leur rappellent également les règles de fonctionnement de l'épreuve, à savoir :

En SELO :

- Le candidat tire au hasard 2 sujets parmi ceux proposés, histoire et géographie étant indifférenciées ; ce peut être deux sujets d'histoire, deux sujets de géographie ou un sujet de chaque discipline
- Il choisit alors celui qu'il souhaite traiter sans possibilité d'en retirer un autre
- Si le candidat n'a pas traité les thèmes des sujets tirés ou s'il tire au sort 2 sujets portant sur le même thème, invitez-le à vous le signaler.

Dans le cas où un candidat tire deux sujets portant sur le même thème, **il est autorisé à en retirer un**.

Il effectue son choix avant de commencer la préparation.

Il dispose de 20 minutes de préparation.

A l'issue de l'épreuve, le professeur récupère le support d'interrogation fourni.

Hors SELO :

Dans l'académie de Rennes, le choix retenu est de demander à chaque candidat de présenter quatre documents de son choix, travaillés durant l'année, portant chacun sur une question différente du programme (présentés selon un modèle similaire à celui des documents en SELO). Parmi les quatre documents présentés, les examinateurs en choisissent un qu'ils indiquent clairement au candidat.

Il dispose de 10 minutes de préparation.

2. Déroulement de l'épreuve :

Rappel : en SELO, le BO n°31 du 26 août 2021 précise que « L'interrogation orale comporte deux parties de même durée et d'importance égale dans l'attribution de la note ».

Dans la première partie, le jury prend en compte :

- la clarté de l'exposé et l'intelligibilité du contenu exprimé par l'élève ;
- l'aptitude à analyser et à argumenter ;
- la qualité de l'information et la culture du candidat, dans le domaine considéré ;
- la richesse et la précision de l'expression et la correction grammaticale de la langue parlée.

Dans la seconde partie, l'entretien est conduit de manière à valoriser le parcours du candidat et ses acquis au sein de la section. Le candidat doit donner la preuve de son aptitude à interagir avec son interlocuteur sur des sujets relatifs à un domaine connu, à donner un avis, une information, à formuler une appréciation et plus généralement à participer à un échange de manière active

Afin de tenir compte de l'hétérogénéité des conditions de préparations des élèves dans le contexte sanitaire que nous connaissons, les attentes pour la préparation de l'épreuve sont adaptées : seules trois questions seront attendues cette année sur les quatre normalement étudiées (dont au moins une en géographie).

Première partie de l'épreuve (10 minutes en SELO, 5 minutes maximum en DNL hors SELO) :

Les examinateurs **laissent le candidat s'exprimer** selon les modalités définies par le B.O. n°31 du 26 août 2021 : « *Le candidat doit donner la preuve qu'il sait rendre compte du ou des document(s) de manière précise et nuancée, qu'il sait en dégager les idées principales et les enjeux* ». On attend donc du candidat **un exposé en continu**, les interventions éventuelles des examinateurs ne devant être que ponctuelles (pour demander une précision utile au candidat, pour lui fournir un mot qui lui manquerait) et inspirées par le seul souci de l'aider. Si cet exposé ne dure pas les dix minutes prévues, il est suivi d'un entretien permettant de le compléter ou de le préciser ; cet entretien porte obligatoirement sur le même sujet.

NB : cette première partie n'est pas un commentaire ni une analyse critique de document(s). On ne saurait donc attendre du candidat une approche exhaustive ou trop érudite.

Deuxième partie de l'épreuve (10 minutes en SELO, 5 minute en DNL hors SELO):

Elle prend la forme **d'un entretien** entre le candidat et le jury qui « porte sur les travaux et activités effectuées dans l'année, dans la discipline non linguistique et, de manière plus générale, dans le cadre de la section. La liste des questions étudiées est fournie à titre d'information par le candidat le jour de l'épreuve. L'entretien peut également porter sur l'ouverture européenne ou orientale et les différentes formes qu'elle a pu prendre dans l'établissement ».

Conformément au texte officiel, il n'est pas attendu que le candidat en SELO arrive à l'oral avec un dossier mais il doit présenter une liste des questions étudiées dans la discipline non linguistique qui est fournie à titre d'information.

A cette fin, et à titre transitoire, il est convenu que les candidats présentent :

- Soit une liste récapitulant les questions traitées durant l'année et le parcours en section européenne (dans ce cas, on utilisera de préférence les documents académiques)
- Soit l'ancien document académique *Portfolio-DNL de l'élève* dont seule la première partie sera remplie (ce document sera retravaillé en prévision de l'année prochaine)

NB : En ce qui concerne les candidats en DNL hors SELO, le BO n°31 du 26 août 2021 n'évoque pas de liste. On peut toutefois utiliser le document académique récapitulant les éléments constitutifs du parcours d'ouverture de l'élève.

Attention : l'usage de ces documents académiques particuliers n'est pas obligatoire.

Afin de tenir compte de la difficulté à organiser des voyages ou des sorties depuis deux ans, en raison des conditions sanitaires, il est convenu que, dans la seconde partie de l'épreuve, l'entretien pourra porter sur la manière dont le parcours en SELO ou hors SELO permet de nourrir le projet d'étude du candidat.

3. La notation :

- Elle est établie en concertation avec le professeur examinateur en langue vivante étrangère.
- Il est important de noter positivement : avec quel degré de maîtrise le candidat articule-t-il ses connaissances pour proposer une réponse construite et pertinente au

sujet posé ? Avec quel degré de précision le candidat exprime-t-il sa réflexion personnelle ?

- La grille académique d'évaluation, d'inspiration commune à toutes les DNL, est celle qui vous a été communiquée. **La même grille académique est utilisée en SELO et hors SELO.**

- Dans la mesure du possible, il est recommandé d'avoir une première délibération après chaque oral, avant de faire passer le candidat suivant. Il convient de prendre des notes succinctes, mais précises, sur les qualités et les défauts observés, de manière à pouvoir différer l'attribution de la note définitive, pour que la prestation d'un candidat soit appréciée par rapport à l'ensemble de la session d'examen et non par rapport aux quelques-uns qui se succèdent sur sa demi-journée.

- Il importe de valoriser le choix par les élèves d'un enseignement exigeant et donc d'ouvrir la notation vers le haut, les meilleurs candidats méritant en toute logique d'avoir accès à la note maximum.